



Former ici et maintenant
des architectes
pour demain et en tous lieux



APPEL A CONTRIBUTION

AVRIL 2017



Appel à contribution pour la revue *EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE*

Dans le cadre de la rédaction du prochain numéro sur le thème du « **Dessin** », le comité de rédaction de la revue *EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE* lance un appel à contribution.

Forte de l'expérience conduite, à partir de 2007, autour d'*EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE*, les membres de l'école souhaitent renouveler l'expérience et relancer la revue de l'ENSAB.

Ce support représente à la fois un outil de communication interne et de communication externe. L'ouverture de la revue à des contributeurs extérieurs permet de confronter les points de vue et d'affiner la réflexion. Le département Recherche de l'école disposera d'une place à part entière au sein de la revue.

EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE a servi de support de diffusion de la culture architecturale et urbaine et a eu pour vocation de réunir étudiants, enseignants, chercheurs et praticiens de l'architecture. Par la présentation de projets et travaux d'étudiants, *EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE* a permis à ses lecteurs de mieux comprendre les pratiques pédagogiques d'une école d'architecture.

Modalités pratiques de soumission et de sélection des propositions :

// La proposition doit comprendre un titre provisoire, un résumé (500 à 1 000 caractères maxi, espaces compris) et les coordonnées de tous les auteurs. L'envoi de la proposition s'effectue **au plus tard le LUNDI 22 MAI 2017** à l'adresse suivante: communication@rennes.archi.fr, en précisant en objet « contribution Revue Exercice(s) d'architecture ».

// Les manuscrits sont acceptés ou refusés sur la recommandation du comité de rédaction, au plus tard le 12 juin 2017.

// Les auteurs des propositions retenues devront remettre leur manuscrit **au plus tard le LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017**. Jusqu'à fin septembre, quelques corrections pourront être effectuées. La parution de la revue *EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE* est prévue à l'automne 2017.

// Chaque article doit comporter les éléments suivants :

- Titre
- Chapeau : court texte de 100 à 250 signes concentrant l'essentiel de l'information de l'article. Il doit permettre d'accrocher le lecteur.
- Prénom, Nom de l'auteur et sa qualité
- Article comportant entre 9000 signes maximum (soit 2 à 3 pages A4) et 12000 signes maximum (soit 3 à 4 pages A4)

Les articles devront impérativement être illustrés, vous devrez fournir entre 8 et 12 images.

Chaque image devra comporter :

- une légende

- un crédit (le nom de l'auteur (photo, illustration, dessin, croquis) ou le nom de l'étudiant, s'il s'agit de travaux)

Sans ces informations, les images ne pourront pas être publiées.

Les auteurs s'engageront sur des illustrations libres de droits.

Format des images : La qualité esthétique des images est évidemment essentielle et s'agissant d'un document imprimé, les formats les plus adaptés sont le TIFF, l'EPS ou le PSD. Le JPEG peut également convenir. La résolution doit être de 300 dpi pour une impression à 100%.

L'argumentaire du prochain numéro :

DESSINER POUR ÊTRE ARCHITECTE, POUR FAIRE DE L'ARCHITECTURE ?

La question revient régulièrement dans les écoles d'architecture et au-delà : faut-il savoir dessiner pour devenir ou être architecte ? Pourquoi et comment faut-il enseigner le dessin aux étudiants en architecture ? Est-ce un enjeu de sensibilisation à une culture artistique ou est-ce fondamentalement nécessaire à la compréhension de l'espace ? Est-ce un outil indispensable au travail de conception architecturale ? Est-ce une manière archaïque de répondre à des questions contemporaines, pour parler comme Koolhaas ?

En d'autres termes, à l'heure de la conception paramétrique et du BIM, est-il encore nécessaire de savoir dessiner sans l'aide d'ordinateurs et autres procédés numériques ? Le dessin fait à la main peut-il trouver sa place, sa fonction, son utilité, auprès d'étudiants qui sont définitivement des digital natives, les générations futures hyperconnectées d'une architecture en prise avec une société définitivement mondialisée, irriguée par des flux d'informations, d'images, de sons, de liens sociaux dématérialisés ?

L'attachement au dessin ne peut-il être également considéré comme ultime éloge de ce que fait la main (R. Sennett), comme un sursaut des makers (M.B. Crawford) au coeur d'une société de la « virtualité réelle » (M. Castells) pour laquelle toute « incarnation matérielle de ces idées et de ces images est de plus en plus secondaire » (J. Rifkin) !

Christophe Camus – 07-02-2017



Dans un esprit de recherche défendu par l'ENSAB, la revue EXERCICE(S) D'ARCHITECTURE n'entend pas définir un quelconque dogme, mais contribuer à la réflexion et nourrir une problématique. Ainsi, cet appel à contribution s'intéresse au dessin d'architecture, entendu comme l'ensemble des productions graphiques mises en jeu dans la production de l'architecture depuis les premiers traits jusqu'au plan d'exécution. Cela sans oublier la question de la matérialité de ces opérations à partir des supports (papier, calque, écran, lunettes virtuelles) ou des « outils grapheurs » (crayons, souris, tablettes). Le dessin pouvant être envisagé dans ses dimensions cognitives (analyser un lieu, un espace, etc.), conceptuelles (mettre en forme une proposition, un projet d'architecture, etc.) ou communicationnelle (faire comprendre, partager, communiquer, médiatiser la proposition, le projet, etc.), sans oublier leurs différents destinataires ou publics. La question du dessin en architecture pourra être examinée selon différentes situations de production, qu'elles soient pédagogiques ou professionnelles, notamment. Elle pourra également se confronter à d'autres champs disciplinaires ou professionnels, comme l'ingénierie, le design, la scénographie, les arts plastiques, etc. Enfin, le dessin d'architecture pourra être interrogé à travers son histoire, du Carnet de Villard de Honnecourt à Revit © !

Jean-François Roullin – 06-04-2017